



TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 2017

ADMINISTRATION - INTERCOMMUNALITÉ :

- Le Conseil municipal donne un avis favorable sur le retour à la semaine scolaire à 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2018.

BÂTIMENTS COMMUNAUX, MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS :

- Le Maire, par délégation, commande des rideaux pour la troisième salle de classe.

EMPLOI – PERSONNEL :

- Le Conseil municipal approuve la création de deux emplois non permanents d'agents recenseurs pour le recensement général de la population en 2018.

FINANCES – IMPÔTS – PATRIMOINE :

- Le Conseil municipal, accepte la participation financière de 900 € par élèves demandée par la Commune de Peillonex pour l'accueil des enfants de Marcellaz en CP durant les années scolaires 2015-2016 et 2016-2017.
- Le Conseil municipal adopte la décision modificative n°2 du budget communal.
- Le Conseil municipal autorise le paiement anticipé sur la section d'investissement du budget 2018.

URBANISME – DROIT DE PRÉEMPTION :

- Le Maire, par délégation, renonce au droit de préemption sur les parcelles B 421 et 424.
- Le Conseil municipal approuve la modification n°1 du PLU.

VOIRIE – RÉSEAUX – FORÊT – ESPACES NATURELS :

- Le Conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de schéma d'aménagement de gestion des eaux du bassin de l'Arve soumis à enquête publique au titre de l'article L.212-6 du code de l'environnement.

ACTION SOCIALE :

(néant)

CERTIFICAT D'AFFICHAGE
Le présent acte a été affiché à la porte de la mairie
conformément au code général des collectivités territoriales
du 11/12/17 et jusqu'au 18/12/17
LE MAIRE,



Bernard CHAPUIS